

Une nature préservée et accessible à tous aux portes d'Amiens



Livret guide



Le long du parcours, vous trouverez des bornes numérotées sur votre gauche, représentées sur le plan ci-dessous et se référant au texte du numéro correspondant.



Étapes de l'audioguide (3 langues : français, anglais, néerlandais) :

- | | |
|---|---|
| 1 : Entrée / accueil | 9 : Les sources |
| 2 : L'Avre | 10 : La réserve, les étangs Saint-Nicolas, le Blongios nain |
| 3 : Le marais entretenu | |
| 4 : Le marais abandonné | |
| 5 : La roselière | |
| 6 : Les prés tourbeux, le blanchiment sur prés | |
| 7 : L'Etang Saint-Ladre, le tourbage | |
| 8 : L'Etang Saint-Ladre, les tremblants, les nénuphars blancs | |





1 - L'Avre, une rivière perchée dans son lit !

L'Avre, rivière au cours lent, s'écoule vers le fleuve Somme en décrivant des méandres au fond de sa vallée. Au fil du temps, des travaux de rehaussement des berges ont peu à peu déconnecté le lit mineur*, dans lequel coule la rivière, du lit majeur* où se trouve le marais, pour faciliter l'alimentation en eau des roues à aubes des moulins. Maintenant, le cours d'eau se trouve perché au-dessus du marais, dans lequel il ne déborde qu'à l'occasion des crues. Dans les berges abruptes de l'Avre, le Martin-pêcheur creuse avec son grand bec un terrier à l'horizontale au fond duquel il aménage son nid. Furtif et rapide, vous le verrez filer telle une flèche bleue au ras de l'onde. Posté sur une branche en surplomb de l'eau, il pêche à l'affût les quelques petits poissons qu'il consomme chaque jour. Il est légalement protégé.



Les berges de l'Avre

2 - La mare et ses ceintures



La mare est une petite pièce d'eau stagnante peu profonde mais très peuplée. Des ceintures de végétation s'y étagent en fonction de la hauteur d'eau. Près du bord, roseaux et massettes* occupent les parties les moins profondes, alors que les nénuphars et les potamots* se rencontrent plutôt vers le milieu. Ces plantes aquatiques servent de lieu de vie aux libellules, grenouilles et oiseaux, comme la Poule d'eau, qui y trouvent le gîte et le couvert.

Plus la pente de la berge est faible, plus les ceintures de végétation se rencontrent sur une grande largeur et plus la flore et la faune de la mare sont riches et diversifiées. La mare que vous avez sous les yeux a été restaurée dans un secteur du marais qui avait autrefois été remblayé. Son creusement a permis le retour rapide de plantes et d'animaux typiques.



Ceinture de végétation

3 - Le marais, un paysage en perpétuelle évolution



Les espaces naturels de nos régions ont en fait, depuis longtemps, été façonnés par l'homme. Des usages multiples ont permis à une grande variété de plantes de coexister.

Non entretenu, le marais évolue spontanément : les mares se comblent, les prairies s'enfrichent, les friches s'embroussaillent et les broussailles se boisent.

Les choix de gestion de la réserve visent à conserver en son sein une mosaïque des différents stades d'évolution des milieux afin de maintenir une grande diversité biologique. La sauvegarde de ce patrimoine naturel nécessite un entretien régulier.



Chantier de bénévoles



4 - Les saules têtards

La forme typique de ces saules blancs, taillés en têtards (allusion à la forme renflée comme une tête du sommet du tronc), a été obtenue par un écimage* régulier. Les branches ainsi coupées servaient jadis pour confectionner des paniers, pour compléter le fourrage des animaux en fin d'hiver et comme bois de chauffage. Véritable cadastre vert, ces arbres marquaient la limite des parcelles et des pâtures. Leur gros tronc creux abrite le nid d'oiseaux cavernicoles, telle la Mésange charbonnière, ainsi que de nombreux autres petits animaux. Beaucoup de ces arbres remarquables ont dépéri, faute d'entretien, leur tronc se fendant sous le poids des branches devenues trop lourdes. La restauration des plus vieux individus est parfois couronnée de succès, mais le maintien de beaux sujets passe par la plantation, la taille et la formation de nouveaux têtards. La multiplication par marcottage* de ces saules est particulièrement facile ; une simple branche repiquée en terre peut rapidement donner un beau saule.



Capricorne musqué

5 - A l'ombre des grands arbres



Qu'ils soient spontanés* ou plantés, les arbres poussent sur l'humus riche des secteurs les moins inondés du marais, comme le long de ce chemin qui borde la réserve. Le Frêne élevé se reconnaît en hiver à ses gros bourgeons noirs, et à la belle saison à ses grandes feuilles composées, qui entrent dans la fabrication de la frênette, boisson fermentée faiblement alcoolisée. L'Aulne glutineux se rencontre essentiellement le long des berges, qu'il fixe de ses puissantes racines. Ses fruits, appelés "strobiles", ressemblent à de minuscules pommes de pin. Le Peuplier, hybride* d'espèces américaines à croissance rapide, est planté comme arbre d'alignement ou cultivé en parcelles. Il ne s'enracine que superficiellement dans le sol gorgé d'eau des marais. Le Saule blanc au feuillage clair, quand il n'est pas taillé en têtard, peut atteindre des dimensions impressionnantes.

6 - La roselière, domaine des oiseaux

Les roseaux, aussi appelés phragmites, forment de grandes surfaces : les roselières ou phragmitaies. Ces milieux abritent une foule d'insectes et constituent ainsi à la belle saison un garde-manger pour des oiseaux insectivores comme la Gorgebleue à miroir.

La Rousserolle effarvatte construit une profonde coupelle, qui lui fait office de nid, en entrelaçant de son bec des végétaux qu'elle fixe par des liens tressés aux chaumes des roseaux, alors que le Râle d'eau cache le sien près du sol. En automne, les rassemblements d'Hirondelles rustiques venant dormir sur les tiges avant de partir pour l'Afrique peuvent atteindre plusieurs milliers d'individus. Une fois l'hiver venu, des bandes de mésanges et de bruants viennent consommer les graines de roseaux. Quelle que soit la saison, vous pouvez donc tendre l'oreille ; elle vous sera plus utile que l'œil et la jumelle pour découvrir l'avifaune dans le couvert touffu de la roselière.



Gorgebleue à miroir

7 - Les prairies de Fortmanoir



Des paysages ouverts sont entretenus en fond de vallée. De mémoire d'homme, les prairies de Fortmanoir couvraient environ 25 hectares et étaient pâturées par un petit cheptel d'animaux tels que brebis, bovins et chevaux de trait. Ainsi une trentaine de bêtes paissaient dans le marais à Fortmanoir dès 1920. Le pâturage s'est arrêté au début des années 1970. Quelques prés ont été remblayés de craie et d'autres ont progressivement disparu sous les arbres.



Scorsonère des près

8 - La moliniaie, prairie des herbes bleues



Sur les sols tourbeux, pauvres en nutriments*, alimentés par une eau non polluée, pousse un type de prairie devenu rare dans la Somme, la moliniaie. Elle est dominée par la Molinie bleue, grande herbe au feuillage vert bleuâtre au printemps et jaune en automne. En l'absence d'entretien, elle est rapidement envahie par l'Eupatoire chanvrine, grande plante aux feuilles composées et aux fleurs roses, puis par les Saules cendrés et les Bourdaines*. Seule une fauche ou un pâturage régulier peut garantir son maintien.



9 - Le Saule cendré, un arbuste abondant

Le Saule cendré est un arbuste de moins de 6 mètres de hauteur. Il colonise rapidement les marais abandonnés, étouffant les autres plantes sous son ombrage et la litière de ses feuilles. Peu solide, il s'affaisse fréquemment, et les branches tombées refont rapidement des racines et donnent autant de petits saules. Par son développement, il peut recouvrir d'importantes surfaces d'anciennes roselières et prairies, et concourt à la fermeture complète du marais. Cependant, il accueille un grand nombre d'oiseaux et d'insectes avec ses floraisons abondantes au printemps : les châtuns de saule.



Rejets de saules



Nénuphar blanc

10 - L'étang Saint-Ladre, une eau de qualité



L'étang Saint-Ladre est alimenté par l'eau de sources artésiennes* de la nappe de la craie. Cette eau très chargée en calcaire est très transparente et peu chargée en éléments polluants. Les plantes y sont pour la plupart très discrètes car poussant sous la surface. Seul le Nénuphar blanc, avec ses larges feuilles flottantes et, en été, ses grandes fleurs, est aisément visible depuis la berge.



11 - La tourbière flottante : le radeau

Une flore bien singulière s'est installée à la surface de l'étang Saint-Ladre. Cette végétation flottante forme depuis les berges des radeaux dont la cohésion est assurée par les racines. La première plante à conquérir la surface de l'eau est le Jonc à tépales obtus, rapidement accompagné par la Fougère des marais. La Laïche paniculée et la Laïche raide, qui forment de grosses touffes bien typiques appelées touradons, s'installent ensuite. Une autre laïche, la Laïche des marais, vient ensuite conforter de ses puissants rhizomes le fragile tissu racinaire, qui dans certains cas donne l'illusion de pouvoir supporter le poids d'un homme, mais au travers duquel il est facile de passer... Pour cette raison, nous vous demandons de ne pas quitter le sentier de découverte.



Les tremblants de l'étang Saint-Ladre

R. Monmady

12 - Des bois sur l'eau



Une fois les radeaux consolidés, les arbres viennent à leur tour armer les radeaux de leurs puissantes racines. Les Saules cendrés et les Bourdaines arrivent tout d'abord, suivis par de grands bouleaux au tronc blanc caractéristique et quelques aulnes. Ces boisements, flottants au sol mou, restent longtemps instables.

Au pied des arbres, la végétation s'accumule au-dessus de la surface de l'eau. La surface du sol n'y est plus alimentée que par l'eau de pluie, non calcaire, ce qui permet aux sphaignes, mousses des tourbières qui recherchent les eaux acides, de s'y installer. Progressivement, les branches et les feuilles mortes, qui ne peuvent se décomposer complètement sous l'eau, s'accumulent dans l'étang sous forme de tourbe, et finissent par le combler totalement.



Sphaigne

CEN Pignard



13 - Une jungle sous l'eau ?

Les eaux riches de cet étang peu profond favorisent la croissance d'une flore aquatique luxuriante. Les feuilles flottantes et les grosses fleurs du Nénuphar jaune sont les plus faciles à voir, mais en vous approchant de l'eau, vous apercevrez d'autres plantes plus discrètes aux noms étranges : le Myriophylle aux feuilles en forme de peigne, ou encore le Cornifle qui ressemble à un petit goupillon. La Lentille d'eau peut former de grands tapis verts à la surface de l'eau. Foulques et Poules d'eau viennent ici se repaître de cette manne verte. Le Héron cendré et le rare Blongios nain sont pour leur part plus intéressés par les petits animaux qu'abrite cette abondante végétation.



Héron cendré

R. Monmady

Un sentier aménagé pour découvrir la réserve

Le sentier actuel de découverte de la réserve a été étudié pour permettre la visite au plus grand nombre. Il facilite l'accès des personnes à mobilité réduite. Si vous souhaitez en savoir davantage, nous vous recommandons de participer à une visite guidée et pour ce faire de contacter le Conservatoire. Avec l'animateur, vous découvrirez alors une belle richesse biologique au sein de cet écrin de nature d'à peine 14 hectares. N'oubliez pas, vous êtes dans une réserve naturelle où la nature est protégée par décret. Respectez-la, respectez les autres visiteurs et observez la réglementation.



CEN Picardie

- 1993 : début de l'intervention du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, premiers travaux de gestion
- 2000/2002 : création de la plateforme et de son accès en stabilisé
- 2007 : extension du sentier avec des matériaux locaux (sable calcaire et grave recyclée pour les cheminements stabilisés et bois de chêne de pays pour la réalisation des platelages et des passerelles en zone humide) pour les personnes à mobilité réduite
- 2008 : aménagement pour le handicap visuel : pose de bornes podotactiles, fil d'Ariane...
- 2009 : mise en place d'une signalétique en relief adaptée aux non ou mal-voyants.
- 2014 : conception d'audio-guide consultable sur notre site internet www.cen-hautsdefrance.org
- 2019 : 40 ans de la réserve naturelle, événement festif et publication d'un bilan.

Lexique

Artésienne (source) : source qui donne une eau jaillissante, mise sous pression dans une nappe captive

Bief : canal de dérivation qui conduit les eaux d'un cours d'eau vers une machine hydraulique

Bourdaïne : arbuste des sous-bois humides aux baies noires

Ecimage : action de couper la partie supérieure d'un arbre

Extensif : se dit de pratiques agricoles qui mettent à profit la fertilité naturelle du sol sur de grandes surfaces, avec repos périodique de la terre et rendement assez faible

Hybride : qui provient du croisement d'espèces différentes

Lit majeur : partie du fond de vallée occupée par le cours d'eau en période de hautes eaux, zone inondable

Lit mineur : partie du fond de vallée occupée par le cours d'eau en période de basses eaux, lit du cours d'eau

Marcottage : mode de multiplication d'un végétal par lequel une tige aérienne est enterrée et prend racine

Massette : plante amphibie à épi compact, aussi appelée "quenouille"

Nutrimet : substance alimentaire pouvant être entièrement et directement assimilée

Potamot : plante herbacée aquatique à feuilles en partie flottantes et en partie immergées

Rhizome : tige souterraine

Spontané : se dit d'une espèce ou d'une végétation naturelle non introduite par l'homme



Gentiane
pneumonante

Di.Top



Potamot coloré

Di.Top

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France intervient sur plus de 490 sites naturels de grand intérêt dans notre région. Association citoyenne à but non lucratif (loi 1901), le Conservatoire œuvre au cœur des départements de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme en privilégiant la proximité et les partenariats locaux. Il assure l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré ou développé. Le Conservatoire assure notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Il valorise également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature en Hauts-de-France. De nombreux sites sont ainsi aménagés et accessibles toute l'année. Grâce au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et avec votre aide, la nature de notre région est entre de bonnes mains !

Le Conservatoire a besoin de votre soutien pour continuer son action : adhésion, bénévolat, participation aux sorties ou chantiers nature. Quelles que soient votre disponibilité ou vos connaissances, vous êtes utiles ! Soutenez nos actions en adhérant ou en faisant un don :

cen-hautsdefrance.org/adherer

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels :
www.reseau-cen.org



Contacts :

Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
1, Place Ginkgo - Village Oasis 80044 Amiens Cedex 1 - Tél. : 03 22 89 63 96
E-mail : contact@cen-hautsdefrance.org

Mairie de Boves
Rue Victor Hugo - 80440 Boves - Tél. : 03 22 35 37 37
E-mail : mairie.boves@laposte.net

DREAL Hauts-de-France
44, rue de Tournai - CS 40259 - 59019 LILLE Cedex - Tél. : 03 20 13 48 48
E-mail : dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Office de Tourisme d'Amiens Métropole
23, Place Notre Dame - 80000 Amiens - Tél. : 03 22 71 60 50
ot@amiens-metropole.com

Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, 2015 - réédition 2020
Ce site appartient au réseau régional d'espaces naturels préservés et valorisés.

